

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11312**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales Mention : Histoire, Histoire de l'art et Archéologie Spécialité : Histoire de l'art et Patrimoine, moderne et contemporain

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION   | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION                   |
|--|--|
| Ministère chargé de l'enseignement supérieur,<br>Université de Toulouse Jean Jaurès<br>Modalités d'élaboration de références :<br>CNESER | Recteur de l'académie, Président de<br>l'université de Toulouse II |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

342 Développement et protection du patrimoine culturel

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce diplômé est un professionnel qui détermine et développe les méthodes de Recherche, de recueil et d'analyse de données dans le domaine de l'Histoire de l'art. Il réalise les investigations, les observations et la collecte d'informations sur l'objet de la Recherche. Il interprète les données recueillies et formalise les résultats obtenus. Il contribue à l'organisation et à la mise en œuvre des politiques patrimoniales au niveau local et institutionnel.

Il est en charge de la gestion, la protection, la réhabilitation, la valorisation d'un patrimoine culturel dans les musées ou dans les collectivités territoriales.

Il peut être en charge de l'élaboration d'un projet événementiel, la constitution et la mobilisation d'un réseau afin de dynamiser un territoire.

Par ses analyses du besoin du client, il recherche, identifie les objets d'arts et renseigne sur les caractéristiques en vue d'une transaction.

Exploiter les informations dont il a besoin pour la Recherche en utilisant toutes les ressources et en sachant en évaluer la fiabilité.

Elaborer des hypothèses de Recherche et maîtriser les outils pratiques de l'enquête en histoire de l'art.

S'appuyer sur des recherches originales afin de rédiger des textes.

Maîtriser la recherche bibliographique, documentaire et iconographique, pratiquer des langues contemporaines et parfois anciennes.

Organiser des projets culturels, mettre en œuvre des actions de communication.

Maîtriser les outils informatiques, de l'environnement numérique propres à chaque domaine (logiciels de gestion documentaire d'édition multimédia, outils d'inventaire, actions de conservation).

Appliquer les règles concernant le Droit, la législation de revente des objets, la réglementation du commerce et des métiers dans les domaines de l'art et du patrimoine.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers de la Recherche (après Doctorat)

Etablissement/organisme de Recherche

Institutions patrimoniales (DRAC, collectivités locales) et muséales - Science des archives

Restauration, conservation ou gestion des biens culturels - Vie culturelle contemporaine - Marché de l'art, vente, expertise, estimation -

Diffusion culturelle et édition

Ces professionnels peuvent occuper des emplois tels que :

Chargé(e) de Recherche en Sciences humaines, en Sciences Sociales

Chercheur/Chercheuse en Histoire,

Chargé(e) de Développement culturel

Chargé(e) d'études et inventaire du Patrimoine

Conservateur/ Conservatrice du Patrimoine

Historien/Historienne de l'œuvre

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**K1802** : Développement local

**K2401** : Recherche en sciences de l'homme et de la société

**K1602** : Gestion de patrimoine culturel

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

pour le Master 1 : le candidat doit être titulaire d'une licence en Histoire de l'art et Archéologie. Accès sur dossier pour les titulaires de la licence d'Histoire, Lettres, Philosophie ou Sociologie.

pour le Master 2 : le candidat doit être titulaire d'un M1 d'histoire de l'art ou archéologie ou d'un diplôme équivalent.

Accès sur dossier pour les titulaires du Master 1 d'Histoire, Lettres, Philosophie ou Sociologie.

Le candidat doit faire la preuve, auprès de son directeur de recherche, de sa connaissance des thématiques, méthodes et ouvrages de référence du domaine de son choix en histoire de l'art moderne ou contemporaine.

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES)
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85)
- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE)

Descriptif des composantes de la certification :

La formation est organisée sur deux années universitaires à plein temps. Trois types d'unités d'enseignement (U.E.) sont proposés :

1/ Des UE en lien direct avec le projet de recherche, permettant d'acquérir la maîtrise des outils méthodologiques de la discipline dans le cadre d'enseignements théoriques, d'enrichir les capacités de réflexion, de diffuser et valoriser les travaux de recherche sous forme de CM, de TD et de séminaires de recherche.

2/ Des UE portant sur les champs disciplinaires de la spécialité, destinées à favoriser l'information des étudiants sur les métiers possibles et leur insertion dans le monde professionnel sous forme de TD, de journées d'études et de visites, complétés par des stages en institution et en laboratoire.

3/ Des UE portant sur un approfondissement en langues étrangères, en informatique ou donnant à l'étudiant la possibilité de choisir une option dans une autre formation.

Certains enseignements de spécialité sont propres à la discipline, d'autres sont proposés aux autres formations.

#### Semestre 7

UE 140 Méthodologie de la recherche : Documents, Analyse, Formulation (9 ECTS - 25h)

UE 141 Séminaires fondamentaux (9 ECTS - 25h)

UE 142 Méthode de recherche (3 ECTS - 25h)

UE 143 Journées d'études (3 ECTS - 25h)

UE 144 Informatique et Histoire de l'art (3 ECTS - 25h)

UE 145 Langues vivantes ou options (3 ECTS - 25h)

#### Semestre 8

UE 240 Mémoire de recherche et stage facultatif (18 ECTS)

UE 241 Séminaires fondamentaux 2 (3 ECTS - 25h)

UE 242 Histoire de l'Histoire de l'art (3 ECTS - 25h)

UE 243 Communication orale et écrite (3 ECTS - 25h)

UE 244 Langues vivantes ou options (3 ECTS - 25h)

#### Semestre 9

UE 350 Actualité de la recherche (9 ECTS - 25h)

UE 351 Séminaires fondamentaux 3 (9 ECTS - 25h)

UE 352 Ecritures de l'histoire de l'art / Journées d'études (3 ECTS - 25h)

UE 353 Champs disciplinaires et professionnels (3 ECTS - 25h)

UE 354 Projet professionnel (3 ECTS - 25h)

UE 355 Langues vivantes ou options (3 ECTS - 25h)

#### Semestre 10

UE 450 Mémoire de recherche 2 et stage facultatif (24 ECTS)

UE 451 Séminaires fondamentaux 4 (3 ECTS - 25h)

UE 452 Préparation des journées du patrimoine / Séminaire d'équipe (3 ECTS - 25h)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | QUINON | COMPOSITION DES JURYS  |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      |  |
| Après un parcours de formation continue                          | X      | Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| En contrat de professionnalisation                               | X      | Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| Par candidature individuelle                                     | X      | Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) |

|                               |   |  |
|-------------------------------|---|--|
| Par expérience dispositif VAE | X | Enseignants chercheurs et professionnels,<br>conformément au décret n°2202-590 du 24/04/2002 |
|-------------------------------|---|--|

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 portant création du diplôme national de master, publié au J.O. du 27/04/2002

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université de Toulouse II-Le Mirail à délivrer les diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?RH=services>

##### Autres sources d'information :

<http://w3.histart-archeo.univ-tlse2.fr/?page=master-patrimoine>

Laboratoire Framespa, UMR 5136 :

<http://framespa.univ-tlse2.fr>

##### Lieu(x) de certification :

Université de Toulouse II-Le Mirail

5 Allées Antonio Machado

31058 Toulouse Cedex

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Toulouse II-Le Mirail / UFR Histoire, Arts et Archéologie / Département Histoire

##### Historique de la certification :